

## SOMMAIRE

- **Airbus : face à un mouvement dur, la direction lâche du lest**
- **Caisse d'Épargne d'Ile-de-France : les grévistes promettent un jeudi noir le 6 mai**
- **Samu social de Paris : une longue grève et des acquis**
- **Stagiaires en travail social : le gouvernement foule au pied 5 ans de lutte**
- **Retraites : appel de 19 organisations de jeunesse pour peser dans le débat**
- **Rencontres syndicats de fonctionnaires : Woerth n'a rassuré personne sur ses intentions**
- **1<sup>er</sup> mai 2010 : une étape supplémentaire dans la mobilisation, le gouvernement doit l'entendre !**
- **Élysée : sommet social le 10 mai**
- **Santé au travail : le BIT pointe des risques émergents**
- **Harcèlement et violences au travail : la CGT signe l'accord**
- **Filière sportive : mobilisation le 20 mai**

## ÉDITO

### LES DOCTEURS DIAFOIRUS VONT TUER LEURS MALADES



Mais qui sont donc ces agences de notation qui font en ce moment la pluie et le beau temps ? Qui sont ces experts et par qui sont-ils chargés de distribuer bon et mauvais points aux États ? Qui sont ces docteurs Diafoirus qui viennent de décréter la faillite de la Grèce, l'Espagne, le Portugal afin de leur prescrire des purges économiques bonnes à tuer le malade ? Mardi dernier, l'agence de notation Standard & Poor's a dégradé la note du Portugal au prétexte de finances publiques « structurellement faibles » malgré des mesures de rigueur très contestées par les syndicats. Elle a ajouté à cela un tableau pessimiste faisant craindre une future nouvelle décote. Après Athènes, Lisbonne est ainsi dans le collimateur des marchés financiers. A Lisbonne la réponse de l'exécutif ne s'est pas faite attendre : « le pays doit répondre à cette attaque des marchés », a estimé, mardi, le ministre des Finances. Le gouvernement portugais se laisse enfermer dans un discours de rigueur « pour promouvoir la compétitivité de l'économie portugaise ». On voit dans cette affaire que la pression des institutions communautai-

res ne suffit plus à imposer aux peuples européens la loi d'airain de la réduction des dépenses publiques. Aujourd'hui, ces officines créées et payées par les banques sont chargées de les seconder. Ainsi, ces mêmes banques qui ont exigé qu'on les sorte de l'ornière où elles s'étaient mises à coup de milliards d'euros s'apprentent-elles à jouer les usuriers avec ces États déclarés mauvais élèves. Sauvées grâce à des prêts à 1 %, elles vont pouvoir désormais se « refaire la cerise » en re-finançant ces pays aux taux du marché en faisant 8 à 10 fois la culbute.

Voyons bien que notre pays n'est évidemment pas à l'abri de se voir décerner lui aussi une note pourrie. Ces affaires ne sont pas sans rapport avec la réforme des retraites dans laquelle le gouvernement a engagé le pays, pas plus qu'avec la politique de « réduction des dépenses publiques ». C'est ainsi que dans une récente interview au *Journal du Dimanche*, puis à plusieurs reprises ces derniers jours, le secrétaire général de la CGT a rapproché les deux dossiers. Dans le JDD, Bernard Thibault accuse le gouvernement « d'être plus préoccupé de faire une réforme pour donner des gages aux agences de notation, ces milices privées qui font pression sur la Grèce, le Portugal ou l'Espagne pour baisser les dépenses sociales et préserver les intérêts du capital au détriment des salariés ».

Enfin quelle confiance les États doivent-ils à ce mercenaires qui il y a deux ans fermaient les yeux sur la masse de « créances pourries » amassées dans les actifs des grandes banques mondiales grâce au prêts hypothécaires (subprimes) américains ? Quel crédit leur apporter alors qu'ils n'avaient pas vu venir l'éclatement de la bulle Internet ou l'effondrement bancaire islandais ?

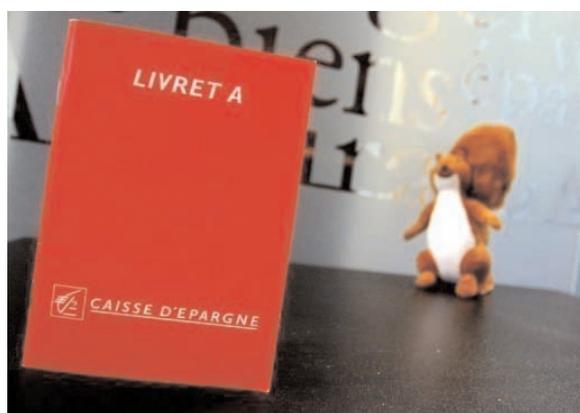
## Airbus : face à un mouvement dur, la direction lâche du lest



La direction et les syndicats d'Airbus en France ont décidé vendredi de renouer le dialogue après une semaine de grèves et de blocages de la production dont l'avionneur commençait à douloureusement ressentir les effets. Depuis lundi, les salariés d'Airbus faisaient grève successivement sur les différents sites français. L'intersyndicale FO, CFE-CGC, CGT, CFDT, CFTC a appelé à la reprise du travail vendredi après-midi et direction et syndicats vont se retrouver mardi. Les syndicats, demandent 3,5 % d'augmentation de salaire en 2010, ainsi que des centaines d'embauches.

## Caisse d'Épargne d'Ile-de-France : les grévistes promettent un jeudi noir le 6 mai

Le mouvement de grève entamé le 13 avril à la Caisse d'Épargne Ile-de-France s'est poursuivi vendredi, une assemblée générale de salariés ayant reconduit la grève jusqu'au mardi 4 mai et promis un nouveau « jeudi noir » le 6, après celui du 29 avril. 800 salariés avaient manifesté à Paris à l'appel de la CGT, Sud et le Syndicat unifié pour dénoncer notamment une baisse de leur pouvoir d'achat. Les grévistes réclament notamment « le versement d'une prime de 3 000 euros compensant la perte de leur rémunération du fait de l'effondrement de leur intéressement et de leur part variable » et « une augmentation de 5,10 % avec un plancher de 140 euros ».



## Samu social de Paris : une longue grève et des acquis



Le premier mouvement social qu'a connu le Samu social de Paris entamé le 31 mars a pris fin le lundi 26 avril, après 17 jours de lutte basée sur une plateforme de revendication de 13 points. La victoire est au bout de ce conflit avec des acquis obtenus.

Les salariés ont notamment obtenu :

- une augmentation générale de la masse salariale de 4 % sur 4 tranches de salaires avec un plafond à 2 500 euros brut mensuel ;
  - une prime de suractivité de 150 euros brut mensuel sur la période hivernale (4 mois). Cette mesure n'est pas, mais peut devenir pérenne ;
  - une « indemnité spécifique d'activité » de 75 euros brut mensuel ;
- le paiement d'au moins 10 heures sup/mois sur demande du salarié ;
  - la transformation des CDD en CDI à partir de 9 mois d'ancienneté, anciennement plafonnée à 6 ans ;
  - la mise en place d'un service social pour les salariés qui pourraient en avoir besoin ;
  - le paiement de 5 jours de grèves pour les grévistes de longues durées (10 jours et +).
- Le maintien de l'acquisition des jours de congés malgré la suspension temporaire de contrat. Ainsi que des mesures compensatoires pour tous (étalement de la retenue sur salaire, échange des jours de grève avec des CP ou RTT).

## Stagiaires en travail social : le gouvernement foule au pied 5 ans de lutte

Le gouvernement va essayer de « faire inscrire rapidement à l'ordre du jour de l'Assemblée nationale » le texte voté au Sénat sur la non gratification des stages des élèves éducateurs et assistantes sociales, a-t-on indiqué vendredi dans l'entourage du ministre du Travail. Depuis 2009 les stages de plus de deux mois donnent droit, y compris dans la fonction publique, à une gratification minimum de 417 euros par mois (et depuis 2008 pour les stages de plus de trois mois). Une exception a été récemment introduite pour les élèves orthophonistes. La proposition de loi en rajoute une pour les futurs travailleurs sociaux, ce qui pour le syndicat étudiant Unef et le collectif Génération Précaire, est un « scandale » et « foule au pied » 5 ans de lutte. La filière formant les futurs travailleurs sociaux compte quelque 61 000 étudiants.

Les stages sont une part importante de leur cursus. La formation en trois ans pour devenir éducateur de jeunes enfants est par exemple composée à 50 % de stages, dont l'un dure une année scolaire, souligne le ministère, où l'on s'interroge au passage sur l'opportunité d'une telle organisation.

Une partie des étudiants, notamment en Ile-de-France et Provence-Alpes-Côte d'Azur selon le ministère, peinent à trouver un établissement acceptant de les accueillir en stage depuis que la gratification des stagiaires est obligatoire car les employeurs n'ont pas les budgets permettant de financer ces rémunérations supplémentaires.



## Retraites : appel de 19 organisations de jeunesse pour peser dans le débat



Dix-neuf organisations de jeunesse (\*) ont rendu public vendredi un appel défendant la retraite à 60 ans, s'opposant à un allongement de la durée de cotisation et demandant l'intégration des études, stages et « périodes d'inactivité forcée » dans le calcul des retraites.

« Il est de notre responsabilité d'intervenir aujourd'hui dans le débat qui vient de s'ouvrir sur l'avenir du système de retraite », alors que « le ministre du Travail a engagé à marche forcée des discussions avec les partenaires sociaux », a déclaré Jean-Baptiste Prévost, président de l'Unef, lors d'une conférence de presse.

Aussi ces organisations entendent-elles ne pas être les « grandes oubliées d'un débat qui [les] concerne toutes », souligne l'appel.

« Jeunes, nous sommes attachés au droit à une retraite à 60 ans financée par répartition », ajoute le texte, intitulé : « La retraite, une affaire de jeunes ».

(\*) Signataires : Union nationale des étudiants de France (Unef), UNL et FIDL (lycéens), Sud Etudiant, l'UEC, Génération Précaire, Attac Campus, Jeunesse ouvrière chrétienne, la mutuelle LMDE, plusieurs organisations politiques comme le Mouvement des Jeunes socialistes, le Mouvement des Jeunes communistes français et Jeunes Verts. S'y sont associés la CGT et la Fédération Syndicale Unitaire (FSU).

## Rencontres avec les syndicats de fonctionnaires : Woerth n'a rassuré personne sur ses intentions

De « pas confiants » à « inquiets », les syndicats de fonctionnaires qui sont sortis lundi 26 avril des consultations avec le ministre du Travail sur la réforme des retraites, n'ont pas du tout été rassurés par Éric Woerth. Même si celui-ci assure la main sur le cœur : « Il ne faut pas opposer salarié du privé et fonctionnaires. »

Jeudi, il avait répété vouloir une réforme des retraites « efficace » et « juste », estimant que le fait « qu'il y ait des règles différenciées entre public et privé n'est pas en soi choquant ».

Mais après les consultations de la semaine passée, il ne semble pas avoir rassuré ses interlocuteurs. « Nous avons toutes les raisons sinon d'avoir peur, en tout cas d'être inquiets sur les réformes qui vont nous être proposées », a déclaré Jean-Marc Canon, responsable de l'Union Générale des Fédérations de Fonctionnaires CGT. « Nous avons fait savoir au ministre que si sur l'ensemble de nos propositions aucune n'était entendue et si on continuait à avoir des réformes que nous considérons comme régressives, bien entendu la CGT prendra toutes ses responsabilités en terme de mobilisation des salariés du privé comme du public », a-t-il déclaré. Pour l'UGFF-CGT, « depuis 1993, les réformes successives ont demandé beaucoup aux salariés et ont beaucoup exonéré les profits des entreprises » et « nous n'avons pas aujourd'hui de réponses du ministre qui nous permettent de penser qu'on va conduire des réformes sur les retraites qui aillent dans un sens radicalement différent de celles qui sont intervenus depuis 93. [...] Si on nous laisse entendre que ce qui sera proposé sera de même nature que ce qui a prévalu depuis 10 ou 15 ans, -à savoir demander aux salariés du public comme du privé, toujours plus pour percevoir toujours moins-, la CGT ne sera pas partie prenante de ce qu'elle considérera comme une nouvelle régression », a insisté Jean-Marc Canon.



## 1<sup>er</sup> mai 2010 : une étape supplémentaire dans la mobilisation, le gouvernement doit l'entendre !



(Communiqué de la CGT)

Après le 23 mars 2010, ce 1<sup>er</sup> mai, journée d'actions à l'appel de la CGT, CFDT, FSU, UNSA, Solidaires, marque une nouvelle étape dans la mobilisation autour des questions d'emploi, de salaires et de retraites. La CGT recense près de 350 000 manifestants pour 284 initiatives sur l'ensemble du territoire. Le niveau de mobilisation est comparable à celui du 1<sup>er</sup> mai 2003, année de la dernière réforme des retraites.

Le patronat et le gouvernement doivent apporter des réponses concrètes aux revendications des salariés.

C'est aussi la confirmation que les salariés n'accepteront pas une réforme des retraites qui se traduirait par une remise en cause du départ à

60 ans et par une baisse des pensions. Le président de la République serait bien inspiré de les entendre. La CGT va continuer à informer les salariés sur ses propres propositions pour peser sur le projet de loi, notamment en faisant signer sa carte pétition. La CGT appelle ses organisations à être à l'initiative dans les entreprises et les territoires afin d'exiger du patronat et du président de la République des réponses aux questions d'emplois et de salaires lors du sommet social qui doit se tenir autour du 10 mai. La CGT contribuera lors de la réunion intersyndicale du 6 mai, à dessiner de nouveaux rendez-vous revendicatifs avant la fin du mois de mai. C'est en poursuivant et en élargissant la mobilisation sous toutes les formes possibles que nous créerons les conditions pour que nos revendications soient satisfaites.

Montreuil, le 1<sup>er</sup> mai 2010.

## Élysée : sommet social le 10 mai

Le prochain sommet social, réunissant les organisations syndicales et patronales autour du président Nicolas Sarkozy, se tiendra le lundi 10 mai à l'Élysée. Cette réunion, indique encore l'Élysée, « sera l'occasion d'un examen des questions économiques, industrielles et d'emploi afin de dresser un bilan partagé des mesures prises face à la crise et des suites qu'il convient de leur réserver ».

Dans une adresse commune en vue de ce sommet et des manifestations du 1<sup>er</sup> mai, les syndicats CGT, CFDT, FSU, Solidaires et Unsa avaient affirmé que « la sortie de crise passe par des mesures en faveur de l'emploi, des salaires et pensions, une fiscalité plus juste, des politiques publiques en faveur d'une relance économique tournée vers la satisfaction des besoins sociaux ».



## Santé au travail : le BIT pointe des risques émergents



A l'occasion de la journée mondiale de la santé et la sécurité au travail organisée mercredi 28 avril par le Bureau International du Travail, le BIT a pointé les innovations technologiques, comme les nanotechnologies ou les biotechnologies, mais également « l'évolution des modes de travail comme facteurs nouveaux de risques pour les travailleurs. » « Les changements dans les tendances de l'emploi », ont entraîné de nouveaux risques en matière de santé au travail : l'emploi précaire, la sous-traitance, les charges de travail plus élevées, ou encore « l'intensification des tâches due aux compressions d'effectifs », ont eu « inévitablement des répercussions sur les conditions de travail », pouvant entraîner par exemple des troubles musculo-squelettiques, ou des risques psycho-sociaux, comme le stress au travail, souligne le BIT. Le BIT insiste sur la nécessité de partager les connaissances sur ces risques émergents, au niveau national comme international, pour une meilleure évaluation et prévention de ces risques.

## Harcèlement et violences au travail : la CGT signe l'accord

Après consultation de ces organisations la Commission exécutive confédérale de la CGT a décidé de signer l'accord sur le harcèlement et les violences au travail.

La négociation sur ce texte était autour de la transposition d'un accord européen. « Les organisations syndicales de salariés se sont efforcées d'améliorer ce texte », souligne la CGT dans un communiqué : « Il est certainement insuffisant sur les aspects contraignants vis-à-vis de l'employeur, par contre la fermeté et l'unité des organisations syndicales ont permis d'imposer au patronat que soit reconnu comme concourant au harcèlement des organisations du travail, des fonctionnements et modes de management. Cela doit permettre aux salariés et à leurs représentants dans chaque entreprise de contester et proposer d'autres organisations prenant en compte le travail réel. La CGT s'efforcera d'œuvrer dans ce sens. »



## Filière sportive : mobilisation le 20 mai

La CGT et plusieurs de ses syndicats ou fédérations (\*) ainsi que le SNEP-FSU mobilisent les salariés et les pratiquants de la filière sportive à se mobiliser le 20 mai prochain. La CGT dénonce l'appropriation des biens publics sportifs par le patronat avec l'aide de l'État, la suppression des moyens des collectivités locales et le démantèlement du code du sport.

Ce jour là, la fédération CGT des Services Publics appelle l'ensemble des agents territoriaux de la filière sportive à une action nationale pour s'opposer à la remise en cause du modèle d'organisation du sport en France.

Dans son préavis envoyé à Éric Woerth, la fédération CGT des Services publics dénonce, notamment, les mises en délégation de service public d'établissements, piscines, gymnases livrés ainsi aux acteurs privés. « Dans le même temps, affirme la CGT des services publics, la politique du gouvernement actuel affaiblit les collectivités territoriales (avec la réforme des collectivités locales et la suppression de la taxe professionnelle, NDLR) en les privant non seulement

des moyens financiers nécessaires, mais aussi de leur pouvoir de décision politique. Ce sont elles qui jouaient jusqu'à présent un rôle essentiel dans l'investissement des équipements publics pour la pratique des activités physiques et sportives. Elle dénonce notamment la fermeture des CREPS, la privatisation de l'INSEPS, le transfert vers le privé du service public de formation, la suppression de postes de professeurs d'EPS.

(\*) Fédération CGT des services publics, Fédération de l'enseignement, éducation, recherche et culture (Ferc-CGT), Union des syndicats des personnels de l'animation et des organisations sociales sportives et culturelles (CGT spectacle), CGT cheminots, Union syndicale RATP, FNME-CGT (Mines et Energie).

